



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2021-CFR-014

Séance du 19 mars 2021

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Vote sur les statuts de l'école doctorale Sciences Humaines et Sociales

Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 27

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche a approuvé les statuts de l'école doctorale Sciences Humaines et Sociales.

Arras, le 03/05/2021

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr